

maines, des mois et parfois même des années; on leur suscite toutes sortes d'ennuis; et s'ils ont besoin de changer de localité, après s'être établis, la loi leur défend de vendre les bâtisses, améliorations et travaux qu'ils ont faits.

Voilà ce qui se passe, nous en avons la preuve dans des centaines de dossiers que nous avons fait produire devant la Chambre.

Mes amis l'honorable M. Prévost et M. Armand Lavergne pourraient vous en dire long à ce sujet, car ils ont été les défenseurs les plus intrépides et les plus dévoués de tous les colons opprimés.

Grâce à cette politique malheureuse et anti-patriotique, la vente des terres publiques a considérablement diminué, ainsi que l'atteste le rapport du Ministre des Terres et Forêts, et nos gens s'en vont en masse coloniser l'Ontario.

Il faut que cela change, car la province a trop d'intérêt à coloniser ses terres, à retenir ses enfants chez elle et même à rapatrier ceux qui l'ont quittée.

Notre politique, à nous de l'opposition, c'est de pousser la colonisation aussi activement que possible, et d'assurer au plus tôt au colon accès facile, aux terres propres à la culture, assistance, aide et protection.

Nous avons proposé bien des fois la séparation du domaine forestier et du domaine colonisable, et nous croyons que c'est une excellente affaire, afin de mettre chacun chez soi. Ce plan peut être réalisé sans léser aucun droit légitime.

ELECTION A DATE FIXE

Le gouvernement a fixé la date de la présente élection, à son bon plaisir et suivant ce qu'il croyait être l'intérêt du parti qui le soutient. Quelle raison d'intérêt public pouvait-il avoir pour en appeler au peuple, à cette saison-ci de l'année, et plus d'un an avant l'expiration du terme naturel du Parlement? Il n'en donne pas, et il n'en a pas.

Trouvez-vous convenable que la loi lui permette d'en agir ainsi? Il y a, du reste, bien des précédents de ce genre dans l'histoire politique de cette province.

Nous avons pensé, nous de l'opposition, que les élections générales devraient se faire à une date fixée et déterminée par la loi, tout comme nos élections municipales et scolaires; et nous l'avons proposé en Chambre.

C'est un des articles de notre programme, et nous pensons qu'il serait avantageux au public.

men

trôle
droidu g
qui
comiteste
tisan
en adroit
après(
provi
dévoM
ductiI
nos r
voir
ser en
respoII
sur n

P

II
pagnie
pourJe
besoin